



Bresse-Revermont-Val de Saône : évoluer en préservant le cadre de vie

Rural, à vocation agricole et industrielle, Bresse-Revermont-Val de Saône est un territoire qui se périurbanise sous l'effet du desserrement de Mâcon. L'habitat individuel domine, avec des risques d'émiettement. La situation de l'emploi demeure favorable malgré la crise. Face à l'attractivité résidentielle, les principaux enjeux sont le renforcement de l'activité (notamment agricole), la préservation du cadre de vie et le développement des équipements.

Sébastien Gauthier, Philippe Bertrand (Insee)

Bordé à l'ouest par la Saône et à l'est par la rivière d'Ain et les Monts du Bugey, jouxtant au nord les régions de la Bourgogne et de la Franche-Comté et au sud l'agglomération de Bourg-en-Bresse, Bresse-Revermont-Val de Saône constitue le quart nord-ouest du département de l'Ain.

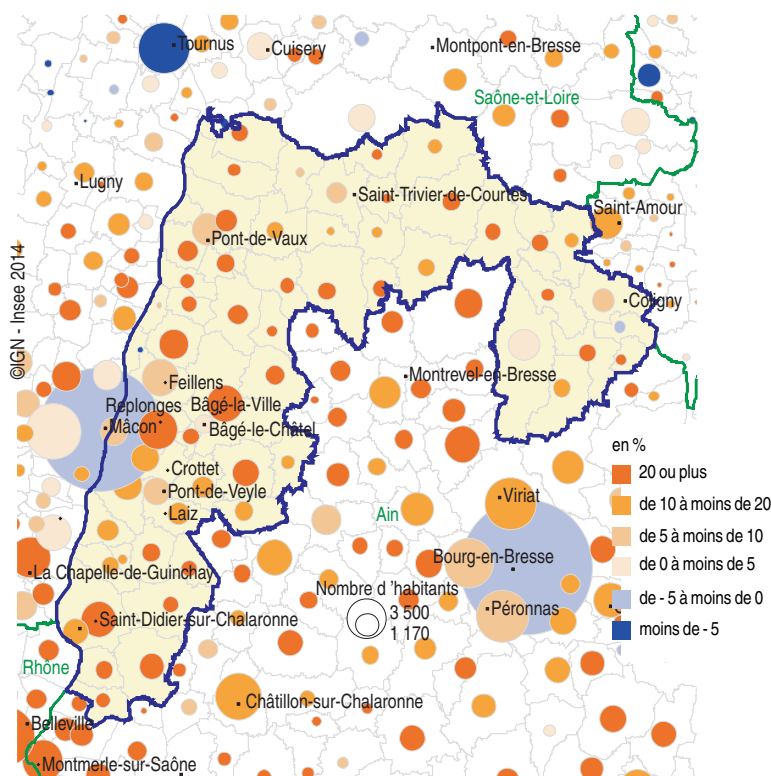
Le territoire offre un paysage à dominante rurale. Il est principalement constitué de terres agricoles (84 % dont 30 % de terres labourables et 30 % de prairies).

Parmi les 57 700 habitants du territoire, les deux tiers sont localisés dans la couronne des aires urbaines de Mâcon (50 %) et de Bourg-en-Bresse (17 %) ; le dernier tiers réside majoritairement dans des communes également sous influence urbaine (multipolarisées). Au final, la quasi-totalité de la population (96 %) habite dans l'espace des grandes aires urbaines (Mâcon, Bourg-en-Bresse et Lyon).

Replonges, la plus peuplée des 61 communes qui composent le territoire, ne compte que 3 500 habitants. Elle fait partie d'un ensemble de communes de l'est mâconnais qui rassemble 17 000 habitants.

1 Le territoire est impacté par le desserrement urbain de la ville de Mâcon

Nombre d'habitants en 2010 et évolution de la population entre 1999 et 2010



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

Entre 1999 et 2010, la population du territoire passe de 48 200 à 57 700, soit une augmentation annuelle moyenne de + 1,6 % (contre respectivement + 1,2 % et + 0,9 % dans la zone de référence¹ et la région).

Ce dynamisme démographique n'a pas toujours été un marqueur du territoire. Entre 1962 et 1975, à la fin du mouvement d'exode rural, la population avait diminué lentement (- 0,2 % par an), puis elle avait crû modérément, de + 0,7 % par an, jusqu'en 1999.

La croissance démographique des années 2000 relève du phénomène de périurbanisation. Le desserrement urbain de la ville de Mâcon, voisine du territoire, contribue à l'accroissement de population. L'augmentation due au solde migratoire est supérieure à celle de la zone de référence rurale (+ 1,4 % contre + 1,0 % par an) et de la région (+ 0,4 %). Les nouveaux arrivants sont principalement de jeunes couples, avec ou sans enfants. En conséquence, le solde naturel est positif (+ 0,3 % par an, comme dans la zone de référence) alors qu'il était nul voire légèrement négatif au cours des décennies précédentes.

L'augmentation récente de la population est à l'image de celle de l'Ain, département qui tend à se périurbaniser. La croissance se situe principalement dans les communes à l'est de Mâcon, comme Bâgé-la-Ville, Replonges, Saint-Didier-sur-

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". Bresse-Revermont-Val de Saône est comparé au territoire de type "rural".

2 Près de dix mille habitants supplémentaires en onze ans

Carte d'identité du territoire

	Bresse - Revermont - Val de Saône		Zone de référence		Rhône-Alpes
	1999	2010	1999	2010	2010
Population	48 215	57 675	///	///	6 230 691
Poids dans la région (%)	0,9	0,9	18,8	19,6	///
Densité (hab./km ²)	59	71	61	70	143
Nombre de communes	61	61	///	///	2 879
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	96,2	96,2	67,3	68,4	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	30,6	30,3	30,9	29,9	31,7
Part des 65 ans et plus (%)	18,2	17,1	17,6	18,1	16,2
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,69	1,77	1,75	1,65	1,96

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

Chalaronne ou Saint-Cyr-sur-Menthon : elle avoisine voire y dépasse les + 2 % par an.

Si les tendances démographiques actuelles se maintenaient, le territoire compterait 77 000 habitants à l'horizon 2040, soit une croissance démographique d'un tiers, comme dans la zone de référence rurale.

Les migrations résidentielles sont le principal moteur de la croissance

Entre 2003 et 2008, 9 500 personnes viennent s'installer sur le territoire et 6 200 en partent. 4 000 arrivants et 2 000 partants ont entre 25 et 39 ans. Les plus jeunes, en âge d'étudier, partent notamment vers les pôles universitaires.

Bresse-Revermont-Val de Saône est un territoire plutôt ouvrier (19 % contre 16 % dans la zone de référence) où les cadres sont en nombre restreint (5 % contre 6 %). Sur la période récente, une population qualifiée, composée de cadres et de professions intermédiaires, arrive ; ceux-ci représentent respectivement 8 % et 21 % de ces nouveaux arrivants, qui sont par

ailleurs plus diplômés que ne l'est la population stable : 26 % d'entre eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 12 %). Ils viennent de Rhône-Alpes, principalement des unités urbaines de Lyon (1 400) et de Bourg-en-Bresse (700), ainsi que de Bourgogne : 1 600 habitaient précédemment dans l'unité urbaine de Mâcon et la moitié s'installe au plus près de la ville (à Replonges et à Feillens par exemple).

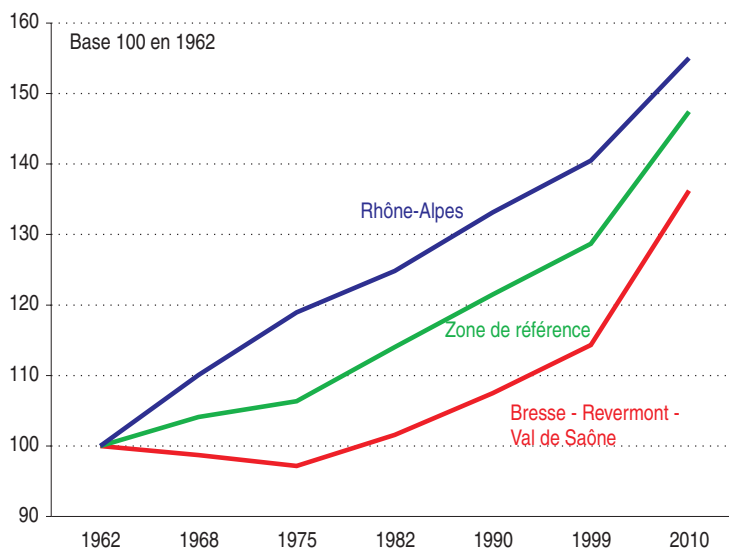
L'intégration de cet afflux de population représente un enjeu pour le territoire qui doit développer une offre de logements et de services adaptée (commerces de proximité, écoles, garderies), en veillant notamment à maintenir une certaine mixité sociale.

Des enjeux sur l'accès aux équipements en lien avec les évolutions démographiques

Le territoire est globalement moins bien pourvu en équipements que la zone de référence. Par exemple, seulement 17 % des habitants disposent d'une école maternelle dans leur commune (contre 50 %), 39 % disposent d'une banque (contre 50 %). Le constat est le même pour d'autres équipements courants (épicerie, médecin généraliste, gendarmerie ou supermarché). Le territoire ne dispose ni d'un lycée ni d'un service d'urgences. Les plus jeunes et les plus âgés sont également touchés par le manque de structures mises à leur disposition : 11 % des habitants bénéficient dans leur commune d'un service de garde d'enfants en âge préscolaire (contre 42 %) ou d'un service d'aide aux personnes âgées (contre 28 %). Néanmoins, la proximité de pôles de service supérieurs tels que Mâcon ou Bourg-en-Bresse compense largement ces manques et les temps d'accès moyens aux équipements sont finalement presque équivalents à ceux constatés dans la zone de référence. Évolution démographique oblige, l'accès aux équipements et services pourrait constituer un axe fort de la future stratégie de développement du

3 Un dynamisme démographique qui date surtout des années 2000

Évolution de la population depuis 1962



Sources : Insee, Recensements de la population

territoire dans les domaines de la petite enfance, de la santé et de l'accueil des personnes âgées.

Beaucoup de maisons individuelles et un risque de morcellement de l'habitat

Le nombre de logements passe de 21 400 à 26 200 entre 1999 et 2010, augmentant un peu plus rapidement que la population (1,9 % en moyenne annuelle contre 1,6 %). Les 23 300 résidences principales représentent 89 % de l'ensemble, le parc des résidences secondaires étant limité (4 % du parc contre 11 % dans la zone de référence). Entre 1999 et 2010, le nombre de résidences secondaires diminue et la croissance ne concerne que les résidences principales. Ce phénomène, qui montre une certaine tension sur le foncier, est caractéristique du territoire puisque dans la zone de référence, le nombre de résidences secondaires augmente lentement.

Comparativement à la zone de référence, le territoire se caractérise par une capacité d'hébergements touristiques inférieure (8 715 lits, soit 15 lits/100 habitants contre 37 lits/100 habitants).

Bresse-Revermont-Val de Saône, territoire rural dédié à l'agriculture, est relativement peu urbanisé (32 logements par km², soit 4 de moins que dans la zone de référence). La maison individuelle représente actuellement 85 % des résidences principales, 11 points de plus que dans la zone de référence. C'est un enjeu pour les acteurs locaux de maîtriser la périurbanisation, d'éviter un trop fort étalement de l'habitat alors que le logement social reste peu développé. Celui-ci ne représente que 6 % des résidences principales (9 % dans la zone de référence). La réhabilitation des logements anciens (41 % des logements sont antérieurs à 1949), notamment pour les rendre accessibles aux plus âgés, est un autre enjeu dans un territoire où les personnes de 75 ans et plus comptent pour 9 % de la population.

Un revenu plus élevé et moins de précarité que dans la zone de référence

Territoire à forte composante ouvrière mais en mutation, Bresse-Revermont-Val de Saône affiche un revenu net moyen imposable par foyer fiscal plus élevé que la zone de référence (23 000 euros contre 22 000 euros). Entre 2006 et 2010, il a progressé de 1 000 euros constants (contre 700). Les habitants des communes situées à proximité de Mâcon bénéficient des revenus les plus élevés, avec une médiane par unité de consommation supérieure à 20 000 euros, contre 17 000 euros à Thoissey ou à Pont-de-Vaux, plus éloignées de la ville.

4 Le parc des résidences secondaires est limité et diminue encore

Caractéristiques des logements

	Bresse - Revermont - Val de Saône			Zone de référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999-2010 en %	Part en %	Évolution 1999-2010 en %
Résidences principales	23 298	88,9	+ 25,9	81,0	+ 21,6
Résidences secondaires	1 094	4,2	- 25,0	10,7	+ 0,2
Logements occasionnels	63	0,2	- 55,2	0,5	- 24,1
Logements vacants	1 760	6,7	+ 37,8	7,7	+ 34,0
Ensemble des logements	26 215	100,0	+ 22,6	100,0	+ 19,3

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

En 2010, 10 % de la population du territoire vit avec un bas revenu², soit 5 points de moins que dans la zone de référence ou dans la région. La part de la population percevant le RSA est également nettement plus faible (1,8 % contre 3,0 % et 3,4 %). Pourtant, les situations de précarité se développent un peu plus rapidement que dans la zone de référence. L'évolution annuelle moyenne du nombre de bénéficiaires du RSA entre 2009 et 2012 s'élève à 10,4 % alors qu'elle n'est que de 5,1 % dans la zone de référence. Cette dégradation doit être reliée à l'importance tenue par l'industrie dans le territoire et à l'impact de la crise économique sur ce secteur (hors IAA).

La situation de l'emploi, en 2010, demeure plutôt favorable, mais le territoire est touché par la crise

En 2010, le nombre d'actifs résidant dans le territoire est de 28 000, soit une progression annuelle moyenne de 2,2 % depuis 1999. 26 000 d'entre eux sont occupés. Le taux de chômage, au sens du recensement de la population, est de 7 %, soit 3 points de moins que dans la zone de référence ou la région. Pourtant, son évolution entre 1999 et 2010 n'est pas à l'avantage de Bresse-Revermont-Val de Saône où il est stable, alors qu'il baisse d'un point dans les zones de comparaison. Cette tendance globale masque

² Le seuil de bas revenus correspond à 60 % de la médiane des revenus observés au niveau national.

néanmoins deux temps différents : une baisse jusqu'en 2008 puis une forte augmentation ensuite. Au plus fort de la crise économique, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de plus de moitié sur le territoire en deux ans (2007-2009), deux fois plus vite que dans la zone de référence.

Entre 1999 et 2010, le nombre d'emplois proposés sur le territoire progresse moins rapidement que le nombre d'actifs résidents, passant de 13 300 à 15 600 (+ 1,5 % en moyenne annuelle). En 2010, 60 emplois sont proposés pour 100 actifs occupés résidents. Ce ratio varie nettement selon la catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, le territoire offre 74 emplois d'ouvriers pour 100 ouvriers résidents occupés. Pour les cadres et les professions intermédiaires, le ratio est de respectivement 52 et 45.

Le déséquilibre entre actifs résidents et emplois proposés induit des échanges domicile-travail avec l'extérieur du territoire de plus en plus nombreux.

De nombreuses navettes domicile-travail avec Mâcon et Bourg-en-Bresse

Sur les 26 000 actifs occupés résidents, 15 400 (59 %) vont travailler en dehors du territoire contre 35 % seulement dans la zone de référence. Ce phénomène est en partie dû à la situation du territoire, entre Mâcon et Bourg-en-Bresse. Il s'observe notamment dans le secteur du Val de Saône et s'est accru depuis 1999

5 De nombreux ménages ouvriers, mais de plus en plus d'employés et de catégories intermédiaires et supérieures

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

	en %					
	Bresse-Revermont-Val de Saône		Zone de référence		Rhône-Alpes	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Agriculteurs exploitants	4,2	2,5	3,6	2,4	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,9	5,2	6,8	6,2	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,0	6,4	5,9	7,5	9,5	11,9
Professions intermédiaires	11,7	15,3	12,4	14,0	15,4	16,0
Employés	6,7	8,6	8,4	9,2	10,6	11,0
Ouvriers	25,6	24,0	22,6	20,1	20,3	17,4
Retraités	35,8	35,0	34,2	36,6	28,8	31,7
Étudiants et élèves	0,1	0,0	0,3	0,2	2,6	2,0
Autres inactifs	4,0	2,9	5,8	3,8	5,7	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation complémentaire)

6 Six actifs occupés sur dix vont travailler en dehors de la zone

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2010	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	20 409	100,0	26 003	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	9 540	46,7	10 601	40,8
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	5 369	26,3	5 121	19,7
Travaillant en dehors de la zone	10 869	53,3	15 402	59,2
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	13 280	100,0	15 620	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	9 540	71,8	10 601	67,9
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	3 740	28,2	5 019	32,1
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,65	///	0,60	///

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

(+ 6 points). 6 100 résidents vont travailler dans l'aire urbaine de Mâcon, 4 000 dans celle de Bourg-en-Bresse, et 2 600 dans l'aire urbaine de Lyon. Parmi les cadres résidents, trois sur quatre travaillent à l'extérieur du territoire.

Sur les 15 600 emplois offerts sur le territoire, près d'un tiers sont occupés par des actifs venant de l'extérieur. 1 700 résident dans l'aire urbaine de Mâcon, 1 000 dans celle de Bourg-en-Bresse et 650 personnes dans celle de Lyon. Un emploi de cadre sur deux est occupé par un non-résident.

86 % des navetteurs utilisent la voiture comme mode de déplacement domicile-travail et seuls 3 % des habitants disposent d'une gare ferroviaire dans leur commune (36 % dans la zone de référence). Dans ce contexte de fort trafic lié aux déplacements domicile-travail, c'est un enjeu pour le territoire que de renforcer les réseaux de transports urbains.

Une forte composante agroalimentaire

L'industrie est une composante importante du territoire, avec 25 % des emplois dans le secteur (contre 21 % pour la zone de référence). Depuis 1975, les effectifs industriels n'ont cessé d'augmenter, passant de 2 200 à 3 900. Dans le même temps, l'agriculture passait de 6 000 emplois à 1 200 quand le secteur tertiaire atteignait 9 100 emplois (3 900 en 1975). La part des activités présentes croît continuellement (33 % en 1975, 46 %

en 1999 et 52 % en 2010), signe de la périurbanisation du territoire.

Les activités spécifiques sont les industries agroalimentaires, qui avec 1 100 postes, représentent près d'un poste industriel sur trois, et la fabrication de matériel de transport (360 postes). La métallurgie et la construction le sont également, mais dans une moindre mesure.

Le développement de l'agroalimentaire entre 1999 et 2010 explique à lui seul l'augmentation des effectifs industriels (+ 200 postes). En effet, de nombreuses filières se sont développées sur le territoire : viande, volaille, produits laitiers. Le principal établissement du territoire, Roland Monnerat (370 salariés) spécialisé dans la transformation de produits animaux, s'est implanté à Feillens en 2003. Dans le secteur tertiaire, les principaux employeurs sont des maisons de retraite et des établissements de santé.

Une agriculture variée, des exploitations qui s'agrandissent

À l'origine du développement de l'industrie agroalimentaire, l'agriculture est une marque du territoire. Bresse-Revermont-Val de Saône concentre près du quart des exploitations agricoles du département de l'Ain. Les productions spécifiques sont bien délimitées géographiquement : le maraîchage dans le Val de Saône et l'aviculture en Bresse. Mais la principale orientation est l'élevage

bovin (35 % contre 20 % dans la zone de référence). Le territoire abrite 900 exploitations, pour une surface agricole totale de 51 500 hectares. Cette surface a diminué depuis les années 2000 mais moins que dans la zone de référence (- 2,5 % contre - 7,3 %). La baisse du nombre d'exploitations (- 40 % entre 2000 et 2010), particulièrement marquée dans la périphérie de l'unité urbaine de Mâcon, est en partie compensée par la forte augmentation de leur surface moyenne (+ 60 % entre 2000 et 2010, + 30 % pour la zone de référence). Les exploitations des agriculteurs âgés partant à la retraite sont très souvent reprises par des exploitants déjà en place. Mais à terme, il s'agirait d'attirer de jeunes exploitants sur le territoire pour maintenir la diversité de l'activité, préserver les élevages et les paysages bocagers. Compte tenu de la réalité économique (emplois directs, indirects, etc.) et sociale que représente l'activité agricole dans son ensemble, il y a là des enjeux importants. ■

Données complémentaires

Des données complémentaires relatives au territoire (cartes, tableaux) sont téléchargeables sur le site www.insee.fr/ra (rubrique "Les publications").

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : en cours

© Insee 2014

Déjà parues, à paraître...

- **Dernières parutions** : Arlysère, Chablais, Voironnais, Albanais, Tarentaise-Vanoise, Alpes Sud Isère, Royans-Vercors, Pays du Mont-Blanc, Rhône-Pluriel... Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/collection.asp?id=209>
- **À paraître** : Vals du Dauphiné, Grenoble.

